

# Convocation à l'assemblée générale ordinaire d'ICT-SR

mercredi 10 novembre 2010 à 17h  
à la salle 145, bâtiment Internef, Université de Lausanne

## Ordre du jour

1. Acceptation de l'ordre du jour
2. Rapport d'activité par le président et par le délégué à ICTswitzerland
3. Comptes
4. Approbation des rapports et décharge au comité
5. Modification des statuts

Le statut du délégué à ICTswitzerland a toujours été ambigu : élu en tant que membre du comité d'ICT-SR, il ne peut être élu au comité d'ICTswitzerland que par l'assemblée générale de cette dernière organisation. Le but de la modification suivante est de dissocier la fonction de délégué de celle de membre du comité.

*4.2.1 (ancien) Le comité exécutif se compose de trois membres :*

- le président et son adjoint
- le délégué à ICTswitzerland

*4.2.1 (nouveau) Le comité exécutif se compose de trois membres, dont le président.*

*4.2.6 (nouveau) La personne élue sur proposition d'ICT-SR par l'assemblée générale d'ICTswitzerland au comité de cette organisation, en tant que représentant des associations professionnelles de Suisse romande, est considérée comme « délégué à ICTswitzerland ». Le délégué est convoqué à toutes les séances du comité d'ICT-SR et participe à ses travaux.*

6. Élection du comité et du président ou de la présidente.

L'actuel président Beat Michel ne se représente pas au comité. Si la modification des statuts, comme proposée sous point 5, est acceptée, M Wollner quitte également le comité. Dans ce cas il faut donc deux nouveaux membres, en plus d'un nouveau président.

7. Désignation du candidat au comité d'ICTswitzerland (« délégué » pour autant que la modification des statuts soit acceptée), pour élection probablement en mai 2011.

7. Événements à organiser par ICT-SR en 2011

- journée « *marché du travail* »
- événement avec Patrick Furrer, Euresearch

8. Avenir d'ICT-SR, fonctionnement et organisation

9. Divers et propositions individuelles

Bussigny, le 29 octobre 2010  
Beat Michel, président